



Commune de Val-de-Travers Communiqué de presse

M. Christian Mermet
Président du Conseil communal
Chef du dicastère de du développement territorial,
de la vie associative et de la culture

☎ 032 886 43 98 📞 079 326 43 86

Hausse modérée de la population en 2013

Madame, Monsieur,

Au 31 décembre 2013, la commune de Val-de-Travers comptait 10'913 habitants, soit une augmentation de 43 habitants par rapport à fin 2012. Ce chiffre est réjouissant dans la mesure où c'est la troisième année consécutive qu'une augmentation est constatée. Cette dernière est due au solde positif du mouvement migratoire, le mouvement naturel de la population (110 décès pour 95 naissances) étant négatif. La provenance des nouveaux arrivants est la suivante :

- D'autres communes neuchâteloises : 283
- D'autres communes suisses : 150
- De l'Etranger : 248

Le nombre de résidents suisses se monte à 80.95% de la population. La population étrangère est constituée de 80 nationalités différentes représentant le 19.05% (15,01% de l'Union européenne et 4.04% autres). Depuis la naissance de la commune de Val-de-Travers, l'évolution de la répartition entre résidents suisses et étrangers est stable.

La moyenne d'âge de la population résidente est de 43.6 ans. Le nombre de ménages s'élève à 5'181.

Le nombre de 10'913 comprend les habitants dits réguliers et ne tient pas compte des 299 personnes présentes dans la commune avec des permis de durée limitée ou des autorisations pour séjour secondaire. En tenant compte de ces personnes, la commune totaliserait 11'212 habitants.



L'enregistrement de légères hausses de la population lors des trois derniers recensements constitue le point de départ et permettra de poser les premières bases des démarches en faveur de la promotion démographique couchées dans le rapport consacré à cette thématique et approuvé par le Conseil général lors de sa séance du 17 décembre 2012.

Val-de-Travers, le 7 février 2014

LE CONSEIL COMMUNAL

